République Démocratique du Congo

Ministère du Budget

LE Ministre d'Etat

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DU BUDGET

A l'occasion de l'ouverture du

Séminaire d'Orientation Budgétaire 2019

26 juin 2018

Kinshasa – Pullman Grand Hôtel

- **Honorables Députés;**
- **Honorables Sénateurs ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Président de la Cour des Comptes ;**
- **Monsieur l'Inspecteur Général des Finances, Chef de Service ;**
- **Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux de l'Administration Publique ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Administrations financières ;**
- **Messieurs les Officiers Généraux des Forces Armées de la République Démocratique du Congo et de la Police Nationale Congolaise ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires au développement ;**
- **Monsieur le Coordonnateur du COREF ;**
- **Mesdames et Messieurs les Délégués de la Société Civile ;**
- **Distingués Invités, Mesdames et Messieurs.**

Je voudrais d'abord vous saluer et vous remercier d'avoir accepté de vous soustraire de vos charges quotidiennes pour répondre à l'invitation du Gouvernement de la République, vous adressée à travers le Ministère du Budget, au Séminaire d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2019.

Ce séminaire est une activité importante que le Ministère du Budget a instituée depuis quelques années, pour échanger avec toutes les parties prenantes au processus budgétaire, sur les politiques publiques que le Gouvernement envisage de retenir dans le Cadre Budgétaire à Moyen Terme 2019-2021, actions qui serviront également de référence à l'élaboration du projet de loi de finances 2019.

Comme vous le savez, dans le cadre de la vision de la révolution de la modernité prônée par le Président de la République, Chef de l'Etat, le Gouvernement a mis en place un train de réformes visant notamment la modernisation de la gestion des finances publiques, pour en faire un véritable outil de lutte contre la pauvreté et du développement économique de notre pays.

Ces réformes inscrivent la gestion des finances publiques dans une perspective à moyen terme, en vue de mieux s'assurer de la capacité de l'Etat à maintenir ses politiques publiques prioritaires dans la durée, et à s'acquitter de ses obligations envers les créanciers, ce, sans compromettre la croissance économique.

Dès lors, le présent séminaire constitue une véritable occasion pour définir de manière consensuelle, une trajectoire viable des finances publiques de notre pays pour la période 2019-2021.

Cet exercice est rendu possible grâce à l'appui financier des partenaires au développement dans le cadre du projet PROFIT CONGO piloté par le COREF. Aussi, je voudrais saisir cette occasion pour saluer, au nom du Gouvernement, cet accompagnement.

Honorables Députés et Sénateurs ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs ;

Le Cadre Budgétaire à Moyen Terme 2019-2021 mis à votre disposition, et qui constitue l'outil de travail de ce Séminaire a pris en compte les perspectives économiques internationales et nationales, les hypothèses macroéconomiques, les objectifs prioritaires du Programme d'Action du Gouvernement, les stratégies sectorielles et les actions prioritaires y afférentes.

Ce CBMT décline, pour les trois prochaines années, les prévisions des recettes et des dépenses du Pouvoir Central, des provinces et des entités territoriales décentralisées et, du solde qui s'en dégage.

En matière de recettes, leurs prévisions tiennent compte notamment de l'impact de l'application du nouveau Code et du Règlement miniers, en termes notamment de redevances minières, de dividendes sur les sociétés minières et d'impôts sur les bénéfices et profits.

Elles tiennent également compte de l'embellie des cours des matières premières sur le marché international et de la croissance continue de la production minière congolaise.

A cela s'ajoutent les mesures fiscales et administratives autant que l'effort de service des Administrations financières intégrant l'impact de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ainsi que la prise en compte des ressources innovantes.

Concernant les dépenses, les allocations budgétaires reflétées dans le CBMT 2019-2021 se fondent sur les stratégies et politiques sectorielles, et tiennent compte des priorités géographiques en vue de l'équité et d'un progrès socio-économique équilibré et partagé dans l'ensemble du pays.

A titre illustratif, **dans le secteur de la santé,** les principales actions envisagées visent l'accroissement de l'offre des soins de santé primaire de qualité, pour une accessibilité accrue aux services sanitaires en vue de la couverture universelle de la population. Ainsi, les actions prioritaires pour la période 2019-2021 portent sur le renforcement des capacités des équipes d'intervention rapide, l'acquisition et le pré-positionnement des kits d'urgence dans les 26 provinces, la construction et la réhabilitation des hôpitaux généraux de référence, la dotation des centres de santé et hôpitaux de toutes les 26 provinces du pays en équipements médicaux.

Dans le secteur de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, le Gouvernement entend accroître l'accès à l'éducation de base, promouvoir un système éducatif plus adéquat et équitable, améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement, et enfin renforcer la gouvernance du secteur.

En matière agricole, la politique du Gouvernement consiste à promouvoir la croissance de ce secteur, en vue de contribuer à la diversification et la résilience de l'économie nationale, notamment par la création des zones industrielles et des parcs agro-industriels, sous forme de Partenariat Public Privé, ainsi que la

poursuite de la mise en œuvre du Plan national d'investissement agricole.

Pour ce qui est du Développement Rural, le Gouvernement entend assurer l'amélioration qualitative et quantitative des infrastructures rurales en vue d'accroître le taux d'accès à l'eau potable, la desserte en électricité ainsi que l'amélioration de l'accessibilité des produits agricoles aux centres de consommation.

S'agissant des infrastructures et travaux publics, la politique du Gouvernement consiste principalement à poursuivre la construction, la réhabilitation, la rentabilisation des routes d'intérêt général et des voiries urbaines, l'aménagement des espaces ainsi que l'assainissement des bâtiments et des édifices publics.

Outre les politiques publiques des secteurs prioritaires sus évoqués, les allocations retenues au titre du processus électoral dans le CBMT 2019-2021 revêtent un caractère prioritaire en vue de la couverture de la tranche des opérations électorales prévues en 2019, conformément au calendrier publié par la CENI.

Honorables Députés et Sénateurs ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs ;

Le rapprochement entre les prévisions des recettes et des dépenses de 2019 à 2021, débouche sur un gap à financer de l'ordre de **1.979 milliards FC** dont **253 milliards** pour l'exercice 2019.

Aussi, nous revient-il de réfléchir ensemble sur les voies et moyens pour financer ce gap et permettre au Gouvernement de réaliser les actions envisagées au cours de cette période, dans le cas contraire, proposer des ajustements nécessaires pour boucler le CBMT.

Pour ce faire, sur le plan interne, un effort supplémentaire de mobilisation des ressources est requis de la part de nos administrations financières et services d'assiette.

Sur le plan externe, l'engagement ferme des partenaires au développement est vivement souhaité, pour la mobilisation des financements additionnels.

En ce qui concerne l'endettement, il ne peut être envisagé que dans les conditions prévues par le cadre réglementaire en vigueur, notamment avec l'implication du Ministère des Finances, dans le respect de la soutenabilité de l'endettement.

- **Honorables Députés;**
- **Honorables Sénateurs ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Président de la Cour des Comptes ;**
- **Monsieur l'Inspecteur Général des Finances, Chef de Service ;**
- **Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux de l'Administration Publique ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Administrations financières ;**

- **Messieurs les Officiers Généraux des Forces Armées de la République Démocratique du Congo et de la Police Nationale Congolaise ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires au développement ;**
- **Monsieur le Coordonnateur du COREF ;**
- **Mesdames et Messieurs les Délégués de la Société Civile ;**
- **Distingués Invités, Mesdames et Messieurs.**

Pour terminer, j'invite les participants à ne ménager aucun effort tout au long de ce séminaire pour produire un travail de qualité susceptible d'améliorer le niveau des recettes et des dépenses projetées, en vue de doter le pays d'un Cadre Budgétaire à Moyen Terme fiable et réaliste.

Sur ce, je déclare ouvert le Séminaire d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2019.

Je vous remercie.

Pierre KANGUDIA MBAYI